



**HAL**  
open science

## Quelle place pour les collections musicales en bibliothèques?

Xavier Galaup, Frédéric Lemaire

► **To cite this version:**

Xavier Galaup, Frédéric Lemaire. Quelle place pour les collections musicales en bibliothèques?. 2011. sic\_00677243

**HAL Id: sic\_00677243**

**[https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00677243](https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00677243)**

Preprint submitted on 7 Mar 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Quelle place pour les collections musicales en bibliothèque?

Xavier Galaup

L'arrivée du compact disque (CD) au début des années 1980, support économe en espace et plus solide que le vinyle, a permis le développement de discothèques de prêt dans les bibliothèques publiques. Selon l'annuaire en ligne des bibliothèques publiques, il existe 1257 fonds de CD sur 1780 bibliothèques dans des villes de plus de 5000 habitants<sup>1</sup>. Les bibliothécaires musicaux ont pris peu à peu conscience qu'il ne fallait pas se contenter de mettre à disposition une collection de CD mais qu'il fallait offrir des espaces musicaux comprenant CD, livres, magazines, partitions et vidéos ou DVD musicaux. L'introduction à grande échelle du CD en médiathèque s'est souvent fait sur un malentendu: en faire un produit d'appel pour attirer les jeunes et renouveler ainsi le public présent. Quand il s'est agi d'élargir la place de la musique à d'autres supports que le CD, un certains nombres de blocages sont apparus notamment pour des questions budgétaires ou de vision de l'offre en lecture publique comme pour les partitions. Les collègues ont longtemps considéré que celles-ci n'avaient pas leur place en médiathèques mais relevaient des conservatoires et des écoles de musique. Anne Le Lay abordera plus en détail la question des partitions dans la sous-partie suivante. Les livres et les magazines sont entrés plus facilement mais à petites doses. L'arrivée d'un nombre croissant de directeurs de grands établissements sensibles à la musique a permis de débloquent la situation et nous trouvons maintenant plus facilement de espaces musiques multisupports.

Nous aborderons la place des collections musicales en trois temps. Premièrement nous dresserons un état des lieux non-exhaustif de la situation en bibliothèques de lecture publique. Deuxièmement nous montrerons les enjeux de leur place et de leur mise en valeur qui se déclinera par des propositions concrètes de Frédéric Lemaire. Troisièmement nous tracerons quelques perspectives pour un avenir avec ou sans support.

### Petit état des lieux des espaces musicaux en bibliothèque

Depuis les années 1980 jusqu'au milieu des années 2000, nous avons connu un essor régulier de la place de la musique en bibliothèque. Il y avait les communes de plus de 10 000 habitants qui ajoutaient quasi-systématiquement des CD à leur offre documentaire souvent à l'occasion de l'extension de la bibliothèque vers la médiathèque ou lors de la construction d'un nouvel équipement. Les Bibliothèques Départementales de Prêt (BDP) ont elles aussi emboîtés le pas avec comme objectifs de fournir des CD à des communes de moins de 10 000 habitants voire de créer des dépôts dans de toutes petites communes dynamiques. Les BDP qui faisaient du prêt direct ont parfois ajouté des disques dans le bibliobus ou de manière plus rare créé des musibus. Le CD faisait moderne et était sensé attirer de nouveaux publics. Ce qui a plutôt bien marché et le prêt de CD représentait souvent plus de 25% des prêts totaux d'une médiathèque.

Nous trouvons aujourd'hui deux cas de figures principaux:

- des espaces discothèques, c'est à dire composés très majoritairement de CD avec une dose plus ou moins forte de magazines et de livres sur la musique
- de espaces musiques multisupports qui proposent la documentation musicale sur tous ces formes: CD, revues, livres, partitions, DVD, des ressources en ligne et parfois des bornes multimédias permettant d'écouter voire de télécharger des fichiers musicaux.

Il y a ces dernières années une tendance forte à créer des espaces *Musique et art*, regroupant un espace musique tous supports et les fonds documentaires tous supports autour de l'art. L'idée forte est de rassembler la classe 700 sauf ce qui concerne le bricolage et les loisirs créatifs.

---

1 Annuaire des bibliothèques publiques: <http://www.culture.gouv.fr/documentation/bibrep/accueil.htm> (consulté le 2 décembre 2011)

Dans ce petit état des lieux concernant la place des collections, il nous semble important d'évoquer brièvement les pratiques musicales du public potentiel tel qu'elles sont décrites dans la dernière enquête sur les pratiques culturelles des Français. Si l'on compte les loisirs liés aux outils informatiques, 18% des français ont une pratique musicale en amateur. C'est l'une des premières pratiques culturelles en amateur juste après la photographie et la vidéo (faire ses films) mais loin devant l'écriture ou la pratique du dessin. Par ailleurs 34% des français écoutent de la musique tous les jours ou presque contre 16% en moyenne qui ont lu un livre au cours des douze derniers mois dont 11% plus de 20 livres et 5% plus de 50 livres. Il ne faut donc pas oublier que la musique fait partie de l'univers quotidien de nombreux français et que les bibliothèques, qu'elles soient de lecture publique, universitaire ou de conservatoire, ont un rôle important à jouer dans la découverte et l'éducation musicale.

### **Les enjeux actuels de la mise en valeur des collections musicales**

L'un des enjeux crucial aujourd'hui, même s'il n'est pas nouveau, c'est bien de faciliter l'appropriation des espaces et des collections par les différents publics qui fréquentent ou sont susceptibles de fréquenter la médiathèque. Comme le dit Anne-Marie Bertrand<sup>2</sup>, le bibliothécaire (musical) doit concilier la nécessaire organisation des savoirs avec le travail de l'utilisateur qui s'approprie la collection en se promenant dans les rayons. Cette équation est d'autant plus délicate que nous sommes plus face à des publics relativement homogènes mais l'éclectisme des goûts et des parcours musicaux sont de rigueur. Du connaisseur au néophyte, l'éventail devient plus large avec des auditeurs hyper-spécialisés dans un domaine mais complètement novices dans d'autres.

Nous devons aussi avoir conscience que la hiérarchisation des genres musicaux que nous proposons correspond à une vision de la musique à un instant précis et qu'elle évolue plus ou moins vite (cf. l'évolution des Principes de Classement des Documents Musicaux et leurs différentes versions)

Dans les différentes stratégies mises en œuvre pour mettre en valeur les collections de disques compacts, plusieurs médiathèques les ont mélangé au sein d'autres pôles documentaires comme par exemple les musiques du monde avec l'histoire et la géographie. C'est le type même de fausse bonne idée. Elle s'est heurtée d'une part à des problèmes pratiques: les CD ne sont pas visibles et attractifs quand l'utilisateur ne voit que la petite tranche du disque au milieu d'un rayonnage de livres. Certains ont trouvé un bon compromis<sup>3</sup> en disposant des bacs permettant de présenter de face les CD au cœur des rayonnages concernés. Ce choix s'est heurtée d'autre part à une incompréhension du public qui ne cherche pas la musique du monde en géographie ou qui ne s'attend pas à trouver des disques quand ils cherchent des livres de géographie. Aucune grande surface spécialisée vendant des livres, des disques et des dvd n'a jamais procédé ainsi. Enfin l'écueil majeur de cette approche est de ne pas proposer dans un seul espace une vision globale de l'offre musicale. D'ailleurs la plupart des bibliothèques qui ont tenté cette expérience reviennent en arrière et rassemble à nouveau les CD dans un espace musique multisupports. Cependant il peut être judicieux de procéder à des rapprochement ponctuel autour d'animations fortes et sur la durée à condition de mettre en place une signalétique très visible dans l'espace musique pour renvoyer vers l'endroit où est installé temporairement une partie de la collection musicale. Différentes médiathèques, comme à Issy-les-Moulineaux, ont constitué des lots de documents multisupports (livres, CD, DVD, revues) autour d'un thème, d'une époque ou d'un genre. Il s'agit d'une belle manière de proposer une autre façon d'entrer dans nos collections

L'enjeu aujourd'hui est bien de mettre en valeur la musique et non pas les supports. La mise en

---

2 Anne-Marie Bertrand et Anne Kupiec, *Ouvrages et volumes : architecture et bibliothèques*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 1997, p. 175

3 Comme par exemple à la médiathèque de l'Astrolabe à Melun

scène des collections musicales à l'ère d'internet doit nous éloigner de la fadeur encyclopédique actuelle pour lequel le web nous bat à plate couture pour que nos espaces face preuve de singularité, c'est à dire des variations locales liées aux goûts et à la personnalité des bibliothécaires musicaux qui tiennent bien sûr compte du contexte dans lequel s'inscrit l'établissement où ils exercent.

## **Faire évoluer les espaces dévolus aux collections musicales : deux grandes solutions ?**

Frédéric Lemaire

De nombreuses nouvelles structures ouvrent désormais en prenant mieux en compte un accueil plus aéré et chaleureux du public, que ce soit en incluant cafétéria, espace revue ou numériques rénovés ou autre espace dévolue à la convivialité. Mais dans les structures déjà existantes des réaménagements sont souhaitables dans cette direction. Mais comment intégrer nos Espaces Musique dans cette problématique?

Par ailleurs, la présence physique des emprunteurs diminue très fortement dans nos espaces dédiés à la musique. Et concernant les prêts, le levier possible d'une politique plus favorable au disque ne fait que freiner une tendance à la baisse semblant inéluctable. Mais gardons en mémoire que ces prêts chutent de très haut, le taux de rotation des CD reste élevé et l'objet physique disque garde sa légitimité car s'insérant au sein de collections pertinentes qui se doivent de subsister dans nos structures également...physiques.

Partant de la situation générale la plus fréquente dans nos lieux de travail: un espace dédié aux collections musicales séparé des espaces jeunesse et adultes, formant une médiathèque musicale en elle même, et dans l'optique de conservation de collections dans une bibliothèque rénovée, ouverte à la convivialité pour les emprunteurs et aux expériences documentaires pour nos équipes, nous considérerons les réaménagements possibles sous deux angles, ces réflexions étant à adapter suivant les objectifs et possibilités architecturales de chaque établissement :

- Une transformation au sein de l' Espace Musique lui-même.
- Une approche plus radicale: le sacrifice d'un espace documentaire musical totalement séparé pour fondre peu ou prou nos collections au sein des autres collections (non musicales) des bibliothèques.

La première approche, actuellement mise en place et en développement dans notre médiathèque d'Issy-les-Moulineaux, visera à séduire en améliorant l'existant, la deuxième à une fusion plus ou moins accentuées des collections et des supports, du moins à permettre d'offrir une offre documentaire plus globalisée à des flux de publics parfois également trop cloisonnés induits par nos découpages architecturaux désormais souvent obsolètes.

A) Un espace de détente et documentation musicale : réinsuffler de la vitalité aux espaces musiques existants. Approche actuelle dans notre médiathèque d'Issy-les-Moulineaux.

Gagner de la place sans avoir à sacrifier le volume des collections est possible si une réserve est disponible ou le remplacement des fragiles boîtiers plastiques par des pochettes souples beaucoup moins encombrantes encore non effectué. Au moins un quart de l'espace peut ainsi être libéré sans sacrifier le volume global des collections.

Que pourrions-nous trouver dans cet espace de détente musical?

- Des machines à boissons (ou plus) pour un effet d'appel et de cafétéria intellectuelle, les boissons chaudes ou éventuellement une nourriture légère seront consommables sur place.
- Des fauteuils confortables avec tables basses et des points d'écoute en station assise.
- Une mise en valeur des travaux des bibliothécaires musicaux, qui doivent se placer non pas en concurrence avec la bibliothèque géante d'internet, mais en complément de celle-ci par

des offres spécifiques mettant en valeur nos collections. Quelques exemples possibles réalisés ou en cours de réalisation :

- Une table d'actualité musicale
- la mise en place de packs découvertes musicaux. Des pochettes liant quatre à six documents multimédias sur un thème, un artiste ou une œuvre donnés, comme par exemple « Musique à Venise », « La Musique Punk », « Alain Bashung », « Les variations Goldberg »), qui ont rencontré un franc succès auprès du public
- des tracts discographiques avec flash codes renvoyant sur le site de la bibliothèque qui devra se garnir d'extraits musicaux : « découvertes de compositeurs » , « trésors cachés du rock », ou collection de « best of alternatifs sans tubes » d'artistes reconnus , « duos contrastés » en classique liant physiquement deux interprétations d'une même œuvre au prêt et permettant l'écoute comparative d'extraits de mêmes passages de la partition sur le site de la bibliothèque. Les possibilités de mettre en valeur nos missions de médiation sont sans doute plus nombreuses que nous le pensons et l'usage d'extraits peut s'avérer parfois assez pertinent malgré l'ombre d'internet. Des projets d'index biographiques de voix lyriques ou de découvertes d'instruments de musique de monde iraient par exemple dans ce sens, car ils pâtissent moins d'une écoute discontinue.
- L'avenir passant par la musique en ligne la présence d'écrans informatiques ou tactiles sera bien sûr souhaitable pour permettre: la consultation sur place de tout ou partie des collections en cas de numérisation, la consultation possible de sélections **s'il existe un** partenariat avec les sites de streaming, une arborescence pour consultation de sélections locales ou d'autres collègues sur la musique, l'écoute sur place préprogrammé ou libre sur logiciel dédié, le prêt de fichiers musicaux libres de droit...Diverses structures en France explorent déjà ces possibilités.

Cette première approche reste donc centrée sur une médiathèque musicale dont l'espace est physiquement bien distinct du reste de la bibliothèque.

#### B) Une approche plus radicale: vers la fin des Espaces Musique *totalemment* séparés?

Même si l'avenir du support CD n'est pas forcément sa disparition, le prêt et surtout la fréquentation diminuent : *la visibilité de la musique en bibliothèque est pour nous d'autant plus importante que l'offre musicale globale pour le visiteur est omniprésente ailleurs*. Notre visiteur aime la musique, mais la démarche vers son emprunt n'est plus aussi spontanée qu'auparavant. Pourquoi ne pas envisager de permettre de retrouver les collections musicales physiques avec l'ensemble de toutes les collections?

Leur emplacement est primordial pour leur emprunt, luttons donc contre la marginalisation d'usage du support principal. Par ailleurs la crise du support s'étend au document papier adultes<sup>4</sup>. Une convergence dans l'effort est souhaitable, car un autre cloisonnement dans la profession, mental cette fois ci, est encore souvent perceptible entre bibliothécaires musicaux et bibliothécaires livres. De manière générale jusqu'à présent l'arrivée relativement récente des collections musicales en bibliothèque apparaît souvent comme l'ajout d'un membre supplémentaire indépendant plutôt qu'une greffe pleinement réussie.

Illustrons les conséquences de ces constats par nos chiffres à Issy-les-Moulineau. Deux bibliothèques sont présentes sur notre réseau. *La proportion de prêt de documents*

---

4 dans notre cas la toute première baisse des prêts enregistrée est d'ailleurs celle de l'Espace Adultes en 2004

*musicaux/ensemble des prêts de chaque structure est deux fois plus importante dans la première structure que dans la seconde.* La première a son Espace Musique au rez de chaussée près de l'entrée, la seconde au sein d'un 2ème étage. La meilleure visibilité et accessibilité physique pour l'emprunteur dans le premier cas explique ce grand écart, mais dans les deux, envisager de lier *au sein d'un même palier l'offre complète des collections pour adultes* pourraient permettre à l'emprunteur-lecteur de côtoyer plus facilement les CD, et au public mélomane les livres pour un bénéfice **mutuel** en termes de prêts. Le visiteur-picoreur sera de fait plus facilement tenté, surtout si c'est un visiteur dont le temps est compté, vers un prêt plus multimédia et prendra en moyenne un peu plus de documents: le lecteur un petit CD en plus d'une majorité d'imprimés, le mélomane un livre non musical par exemple. Nous avons pu constater que l'offre de CD en Espace Adultes tentée ponctuellement sur leur table d'actualité avait rencontré *à chaque fois* un très franc succès, emprunté par un public qui bien souvent ne venait *pas ou plus* en Espace Musique.

En outre, la plupart du temps la musique pour la jeunesse se trouve en Espace Jeunesse, ce qui semble à priori naturel. Vraiment? A la réflexion ces fonds jeunesse pourraient très bien aussi être en Espace Musique, ce qui est d'ailleurs le cas à Issy-les-Moulineaux!

Après l'âge d'or du prêt de disque dans les années 1990, le taux de rotation du support tend à rejoindre celui du livre et le visiteur étant plus clairsemé, pourquoi ne pas expérimenter l'insertion de nos collections musicales en Espace Adultes?

Dans cette optique nous pouvons envisager l'intégration des collections musicales au sein des espaces adultes de la bibliothèque sous 4 modes: un peu, beaucoup, passionnément, à la folie ou...pas du tout. Précisons tout de suite que l'approche « un peu » ou « beaucoup » aurait dans ce cas notre préférence, ce que semble confirmer le résultat fort mitigé d'expériences plus fusionnelles évoquées par Xavier Galaup.

- un peu: Les bibliothécaires musicaux et les bibliothécaires livres aménagent une zone fortement dévolue à la musique par exemple à la place de « l'espace revue » si elles gagnent l'ancien espace musique. Mais une petite partie des collections se greffe à une collection ou sous espace spécifique par exemple une zone cinéma de fiction « tous supports ».
- Beaucoup: plusieurs mini-espaces de ce type sont aménagés. Dans la durée ou ponctuellement en cas d'opération particulière liées à une animation ou action spécifique. Par exemple une zone « poésie » accueillant lieder et autres chansons de Ferré à côté des livres de poésies.
- Passionnément: la tension amoureuse monte d'un cran: une collaboration importante est aménagée entre collègues. Ainsi certaines petites collections classiques d'anthologies historiques intègrent des rayons histoire, même si la gros de la collection classique reste dédiée aux compositeurs dans la zone dévolue à la musique.
- À la folie: la médiathèque entre en fusion. Des anthologies de musiques du monde sont greffées physiquement sur des guides en rapport, La « musique au temps de Louis XIII » sur la biographie. Développement de Packs « découvertes multi-supports », déclinables pour adultes ou plus jeunes, qui mélangent en prêt unique le texte d'Othello, son Verdi et sa pièce BBC.
- Pas du tout: un échange standard d'un Espace Musique *regroupé mais ici intégré à l'Espace adulte* contre une partie de l'Espace adultes (revues ou zone informatique) qui gagnera...

...un Espace Détente et Documentation tel celui esquissé plus haut, mais plus important car dégagé par *l'ensemble* de feu l'Espace Musique anciennement séparé. Il s'agit de mettre en valeur par diverses touches *l'ensemble* des collections de la bibliothèque et plus seulement la musique. Nous créons ainsi un lieu ouvert et attractif faisant office de vitrine de l'établissement, et non d'une simple cafétéria.

Des efforts pour le public vers la convivialité, documentation imaginative, curiosité, éveil à l'esprit critique, transversalité, mise en valeur de l'actualité, petites animations et accueil amélioré pourraient alors se déployer par diverses touches et petits aménagements intérieurs séduisants au sein de ce nouvel espace. De cette manière un travail en réseau et plus collaboratif serait fortement à encourager entre bibliothécaires de spécialisations différentes. Une mise en scène imaginative des collections est à notre sens indispensable pour que l'emprunteur garde une image de valeur ajoutée à la bibliothèque.

### **Les perspectives: des espaces musiques avec ou sans CD?**

Xavier Galaup

Dans le droit fil du manifeste de l'ACIM<sup>5</sup>, nous tenons à réaffirmer ici l'importance de matérialiser l'offre musicale en bibliothèque via des collections physiques de disques compacts, de dvd musicaux, de partitions et de livres sur la musique. La musique est certes immatérielle mais il est de la responsabilité des bibliothèques publiques de mettre en espace la diversité des courants musicaux qui entrent en résonance avec le cinéma et la littérature qui sont représentés dans nos collections.

Penser qu'on pourra proposer une offre musicale strictement sur internet ou sur des bornes est une hérésie. Cela serait comme un magasin de vêtements avec juste des postes informatiques pour consulter la dernière collection de vêtement sur un site web alors qu'on y expose des chaussures et des bijoux censés s'accorder avec les habits vendus en ligne.

Une grande partie du public utilise encore un lecteur CD. Les plus de 35 ans, qui sont majoritaires dans nos bibliothèques et même s'ils ont des baladeurs numériques, empruntent et écoutent encore la musique sous forme de disques compacts. Nous pouvons aussi remarquer que toutes les dernières médiathèques qui ont ouvert avec un fond de CD, celui-ci marche très fort. En revanche plusieurs expériences de médiathèques inaugurées avec une offre musicale sans disques n'ont pas été concluantes jusqu'à aujourd'hui comme à Viroflay, au Chesnay ou plus récemment à Oullins<sup>6</sup>. Même les bornes au sein de collections existantes ne sont pas de objets magiques qui attirent comme des mouches un public jeune. Les témoignages des différents collègues, comme à Gradignan ou à Epernay, montre qu'il faut un important travail d'accompagnement pour faire connaître et utiliser ces bornes.

A la médiathèque départementale du Haut-Rhin, nous atteignons au bout d'un an et demi sur l'ensemble de bibliothèques participantes<sup>7</sup> (note à finir, voir stats MD) les 500 inscrits sur notre plateforme de streaming musical. Ce qui est déjà très largement au-dessus des précédentes expériences dans ce domaine mais qui est peu au regard des publics venant pour emprunter des CD. Comment penser qu'une offre strictement en ligne pourrait attirer un public qui ne verrait pas de documents dans nos bâtiments?

Nous devons continuer à avoir des espaces musiques dans les médiathèques si possible à part entière ou sinon dans un pôle musique et art. Cet espace musique devra regrouper l'ensemble des supports et des ressources musicales. Nous devons aujourd'hui ré-interroger le difficile équilibre entre une collection pléthorique qui effraie le lecteur et une collection trop petite pour être

---

5 La musique à toute sa place en bibliothèque, motion votée par l'Assemblée Générale de l'ACIM en mars 2011: <http://www.acim.asso.fr/2011/06/la-musique-a-toute-sa-place-en-bibliotheque/> (consulté le 3/12/2011)

6 Dans un message du mois de décembre 2011 sur [discothecaires\\_fr](mailto:discothecaires_fr), les collègues de la Memo (Oullins) évoquent la déception des usagers qui attendaient des CD et cherchent des informations afin de créer un fonds de disques: [http://listes.ircam.fr/wws/arc/discothecaires\\_fr/2011-12/msg00036.html](http://listes.ircam.fr/wws/arc/discothecaires_fr/2011-12/msg00036.html) (consulté le 17/12/2011)

7 Sur 38 bibliothèques du Haut-Rhin participant à la plateforme musique de Calice68 ( <http://musique.calice68.fr> ), x ont des fonds musicaux et seulement x d'entre-elles font une vraie promotion de ce nouveau service.

intéressante et représentative de ce que nous souhaitons montrer de la musique. Cependant il nous semble que les bibliothécaires musicaux ont intérêt à réduire le stock de documents mais à mieux les mettre en valeur avec par exemple une très grande partie de la collection de CD et DVD présentée de face pour être encore plus visible et plus attractive. Si la bibliothèque dispose d'une réserve, même minime, il peut être envisagé de faire un roulement entre ce qui est en accès direct et indirect à condition de définir des critères, un rythme et de s'y tenir. Nous savons que ce qui n'est plus en accès direct n'est quasiment jamais demandé.

Nous devons aussi conserver une attention soutenue au développement du fonds local avec une conception élargie de celui-ci, c'est à dire produit localement et jouer par des personnes nées ou vivants sur place. C'est un axe fondamental pour que la bibliothèque musicale s'inscrive dans la vie musicale locale pour attirer et fidéliser son public. Il nous semble par ailleurs important d'étudier et d'élargir autant que possible les collections aux instruments et aux jeux vidéos musicaux. En effet les jeux vidéos sont devenus une pratique culturelle importante, et ce toute tranche d'âge confondue, et les bibliothèques ne peuvent plus la négliger. Les jeux vidéos musicaux pourraient d'ailleurs servir de support à des animations et participer à la bibliothèque musicale 3ème lieu que nous devons créer.

Dans la mesure où le bâtiment et les architectes le permettent, nous devons à cet effet porter davantage d'attention au décor et à l'ambiance de nos espaces musicaux. Les pays anglo-saxons sont plus inventifs et plus audacieux que nous dans ce domaine avec des instruments de musique accrochés au plafond voire des ambiances différenciées selon les types de musique quitte à être dans le cliché comme des masques africains près des musiques du monde ou un vieux canapé en cuir pour la musique classique<sup>8</sup>. L'essentiel dans ce domaine est d'être lisible et ludique.

Les espaces musiques que nous (re)créons ne doivent surtout plus être figés mais au contraire très modulable afin de pouvoir modifier facilement leur organisation dans l'optique de démultiplier les manières d'entrer dans les collections. Les bibliothécaires musicaux ont tout intérêt à être réactif et à ne pas hésiter à changer régulièrement la scénographie de leur secteur. Nous ne devons pas avoir peur de bousculer l'usager dans ses habitudes de fréquentation. Dans le cadre d'un projet bien défini, il est tout à fait envisageable de faire participer les usagers à l'aménagement de nos espaces, soit en les associant à la réalisation des plans, soit en organisant des ateliers créatifs où c'est eux qui décoorent l'espace.

Etre un lieu où la musique est vivante est une autre manière de mettre en valeur les collections musicales. Il s'agit par exemple d'organiser régulièrement voire de manière quasiment permanente de concerts qu'ils soient petits ou grands. Rencontrer au moment du passage à la médiathèque un saxophoniste qui joue presque que pour vous des standards de jazz peut être une expérience aussi forte que d'écouter un groupe de métal dans l'auditorium de la bibliothèque. Il s'agit aussi de mettre à disposition des espaces adaptés pour la répétition des groupes locaux ou encore de proposer des ateliers de musique assistée par ordinateur. Nous devons faire feu de tout bois pour être l'un des carrefours de la vie musicale.

Venir dans l'espace de la bibliothèque musicale doit être une expérience forte en lien avec l'aménagement de l'espace, les collections, les services proposées et les animations. S'il n'y a aucune plus-value par rapport à ce que les gens peuvent faire depuis chez eux, les bibliothèques n'ont aucune chance de fidéliser le public existant et d'attirer un nouveau public.

---

8 Ces exemples sont tirés d'une visite de la Library 10 du réseau des bibliothèques d'Helsinki.